

DOSSIER DE PERMIS D'AMENAGER

COMMUNE : Vienne En Bessin
NOM DU PROGRAMME : Le Clos de Beauvais

PA 4

PLAN DE COMPOSITION

MAÎTRE D'OUVRAGE

PAYSAGISTE CONCEPTEUR

MAÎTRE D'OEUVRE

LCV DEVELOPPEMENT
24, rue du Quadrant - Immeuble Le Gallée
14123 FLEURY SUR ORNE
Tél : 02 31 38 36 36
contact@lor-developpement.fr

EBAMO - ANMO
14, rue de l'avenir
14 650 Carpiquet
Tél : 07 60 74 68 29
ebam@ebamou.fr

Sylvain Le Bailly - VRD
2, rue André Hardy
14 570
Tél : 06 83 37 05
librech@orange.fr

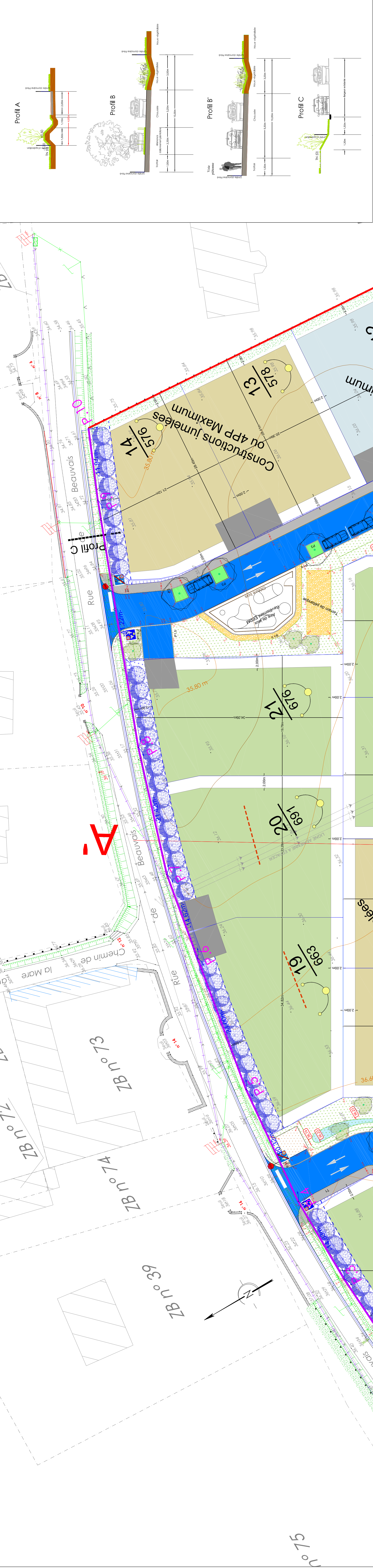
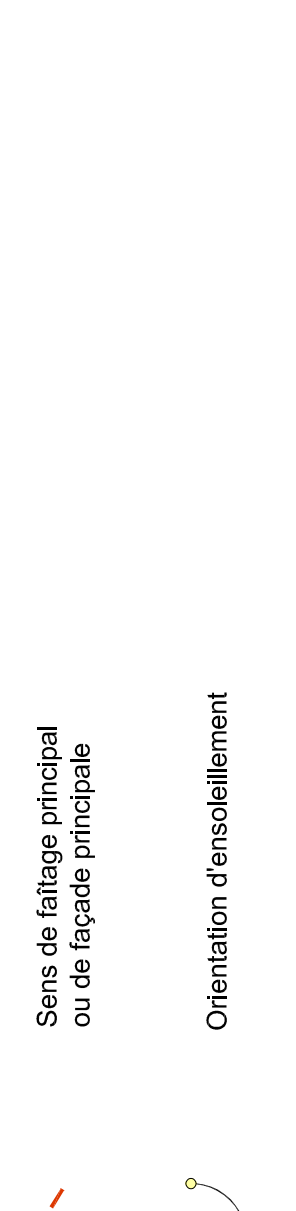
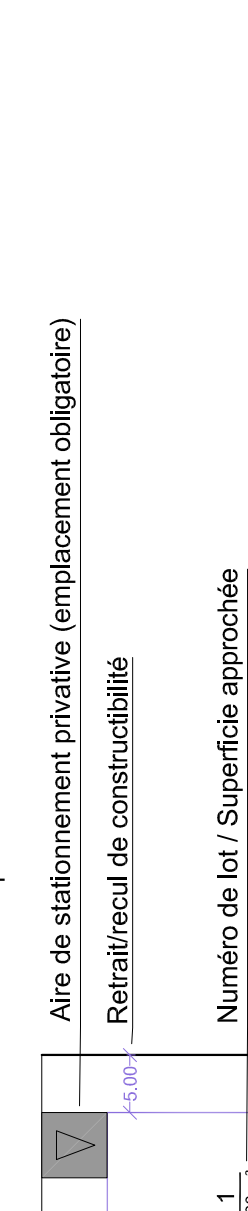
Date	Version	Échelle
Déc. 2021	Départ PA	1:250
Janv. 2022	Mise à jour profil Type B en cours d'instruction	S/B
Març. 2022	Appage projet courant délimitation / commune	S/B
		S/B

- Espace public :**
- Voirie emboîtée noir
 - Allée piétonne en sable stabilisé
 - Trottoir - Bande PMR
 - Neuve plantée
 - Engazonnement
 - Merlon planté
 - Extension future
- Espace privé :**
- Lot - 4PP Maximum
 - Lots jumelés ou 4PP Maximum
 - Lots libres
 - Espace Privé non-ciel espace privé non ciel 5m x 5m, emplacement obligatoire

- Reconstitution de haies bocagères à base de : Chemilles, bourdaine, viornes agaçantes, fusain d'Europe, frênes + arbustes à fleurs/fruits, à charge d'entretien
- Primes de haies 1g (effèces chênes disjoints) emboîtés, sabliers primiers/autres souches
- Chicanes de sécurisation en fin de sorte piétonne
- Clithe bois, sécurisation de l'espace jeux enfants
- Courbes de Niveaux
- Régénères de l'opération
- Reprofil vae encastré

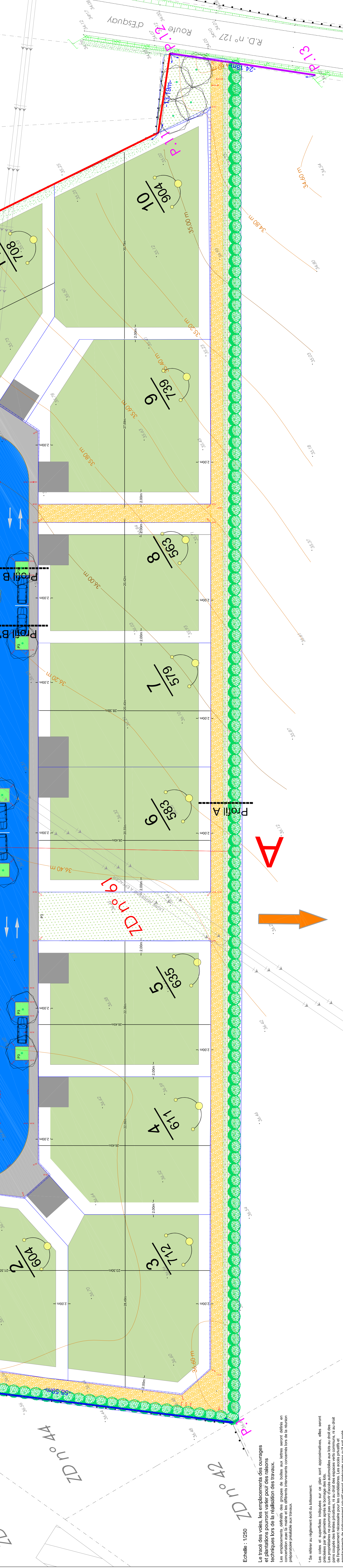
- 55.99 Côte Terrain Naturel
- 55.86 Côte Projet
- LCV DEVELOPPEMENT

- Légende:**
- Limite de zone constructible
 - Contour du lot
 - Terrains destinés à une utilisation privative :
 - Autre de stationnement privative (emplacement obligatoire)
 - Retrait/recul de constructibilité
 - Numero de lot / Superficie approchée
 - Limite parcellaire
 - Sens de faillage principal ou de façade principale
 - Orientation d'ensolaillement
 - Alliméité future



Légende

ABRÉVIATIONS	REMARQUES
10	Mur de clôture
11	Mur de clôture en pierre
12	Mur de clôture en brique
13	Mur de clôture en béton
14	Mur de clôture en métal
15	Mur de clôture en bois
16	Mur de clôture en pierre naturelle
17	Mur de clôture en pierre reconstituée
18	Mur de clôture en béton peint
19	Mur de clôture en béton avec revêtement
20	Mur de clôture en pierre de taille
21	Mur de clôture en pierre de taille avec mortier
22	Mur de clôture en pierre de taille avec mortier et crépi
23	Mur de clôture en pierre de taille avec mortier et crépi et peinture
24	Mur de clôture en pierre de taille avec mortier et crépi et peinture et crépi
25	Mur de clôture en pierre de taille avec mortier et crépi et peinture et crépi et peinture
26	Mur de clôture en pierre de taille avec mortier et crépi et peinture et crépi et peinture et peinture
27	Mur de clôture en pierre de taille avec mortier et crépi et peinture et crépi et peinture et peinture et peinture
28	Mur de clôture en pierre de taille avec mortier et crépi et peinture et crépi et peinture et peinture et peinture et peinture
29	Mur de clôture en pierre de taille avec mortier et crépi et peinture et crépi et peinture et peinture et peinture et peinture et peinture
30	Mur de clôture en pierre de taille avec mortier et crépi et peinture et crépi et peinture et peinture et peinture et peinture et peinture et peinture



Le tracé des voiries, les aménagements des ouvrages et les plantations devront valoir pour des raisons techniques lors de la réalisation des travaux.

Les emplacements, dimensions, des grilles, des bords, des limites seront définies en fonction des données de terrain et des contraintes de construction. Les travaux seront effectués conformément aux prescriptions indiquées sur le plan et le profil.

*Se référer au Règlement local de Urbanisme.